Compte rendu de mandat Gros Caillou et Ecole Militaire
-
28 novembre 2024 – 19h

Participants :

- Jean LAUSSUCQ
- Christophe POISSON
- René-François BERNARD
- Bruno DELGADO
- Philippe DE BRAQUILLANCES
- Bastien BERTELS

La réunion rassemble 70 participants.

Mot d'introduction de Jean LAUSSUCQ

Jean LAUSSUCQ remercie toutes les personnes présentes en rappelant que, comme chaque année, cette réunion a pour objectif de rendre compte du travail effectué dans l'arrondissement et de la tenue des engagements de Rachida DATI.

Il souligne que les élus du 7e restent fidèles à la **défense des intérêts des habitants et de l'arrondissement, avant de faire part de la fierté de Rachida DATI d'être à la tête d'une équipe stable et solide, qui travaille au quotidien pour améliorer la qualité de vie de l'arrondissement.**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques

Jean LAUSSUCQ rappelle que le 7e a particulièrement été marqué et affecté par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour informer au mieux les riverains, la Mairie du 7e a organisé cinq réunions publiques en collaboration avec le Préfet de Police de Paris. En complément, plusieurs dispositifs ont été mis en place : une **permanence physique** à l'accueil de la mairie pour faciliter la réalisation de plus de **5 000 « laisser-passer numériques »**, ainsi qu'une **permanence téléphonique**, afin de répondre aux questions des habitants, qui traitait près de **300 appels par jour**.

Concernant les préoccupations liées à la cérémonie d'ouverture et aux périmètres de sécurité autour des sites olympiques, Jean LAUSSUCQ rappelle que Rachida DATI s'est mobilisée pour minimiser les contraintes pesant sur le quotidien des riverains. Elle a notamment obtenu la circulation des bus dans le 7e et le maintien du marché Saxe-Breteuil, les jeudis et samedis, pendant les Jeux.

Rachida DATI souhaite que ces jeux laissent un héritage durable pour le 7e. A ce titre, elle a obtenu la réfection complète des pelouses des Invalides. Ces travaux, qui débuteront à la mi-janvier 2025 pour une durée de cinq mois, permettront aux pelouses d'être accessibles dès juin

2025. La préservation de ce patrimoine emblématique reste une priorité depuis la première élection de Rachida DATI.

Par ailleurs, Rachida DATI a également œuvré pour la rénovation intégrale des allées et des espaces verts du Champ de Mars. Les travaux, entamés le 19 septembre 2024, se termineront fin décembre, avant que les pelouses soient mises au repos avant la période estivale.

Propreté

Jean LAUSSUCQ rappelle que la propreté de l'arrondissement constitue une priorité essentielle pour Rachida DATI, qui en fait un élément clé du cadre de vie agréable dans le 7e.

Il souligne que cette priorité s'est particulièrement illustrée lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, où Rachida DATI a obtenu un renforcement significatif des interventions des agents de propreté, en collaboration avec la société Derichebourg.

Toutefois, il déplore le désengagement de la Mairie de Paris en matière de propreté, marqué par une réduction constante des moyens alloués aux services concernés depuis plusieurs années. À cet égard, Rachida DATI milite pour que la propreté devienne une priorité majeure pour l'ensemble de la capitale, et non uniquement à l'échelle locale.

Dans le 7e, cette ambition se traduit par l'adoption régulière de vœux en Conseil d'arrondissement visant à accroître les ressources humaines et matérielles de la Division Territoriale de Propreté, ainsi que par des investissements dans de nouveaux équipements (tondeuses, souffleurs, etc.).

Jean LAUSSUCQ précise également que Rachida DATI souhaite renforcer la présence d'équipes saisonnières dédiées à la collecte des déchets autour des sites touristiques, afin de répondre aux besoins spécifiques liés à l'attractivité de ces lieux.

En outre, des opérations d'envergure, intitulées **« Le 7e propre en 7 jours »**, ont été organisées en mars, juin et septembre, touchant l'ensemble des rues de l'arrondissement. Ces initiatives font de la **Mairie du 7e la seule mairie d'arrondissement à orchestrer des campagnes de propreté de cette ampleur**. La prochaine opération est prévue pour la semaine du 9 décembre.

Dans ce cadre, Rachida DATI a obtenu que le 7e devienne le premier arrondissement parisien à utiliser l'intelligence artificielle, pour identifier les secteurs nécessitant une vigilance accrue et rendre l'action des agents de Propreté plus efficace. Durant le mois d'octobre, des caméras d'intelligence artificielle ont été installées.

Enfin, Jean LAUSSUCQ insiste sur l'application stricte d'une politique de tolérance zéro face aux incivilités. À la demande de Rachida DATI, la Police Municipale établit chaque mois plus de 100 amendes et procès-verbaux pour sanctionner les infractions liées à l'hygiène et à la salubrité dans l'espace public.

Grands projets

Jean LAUSSUCQ revient sur les **grands projets du 7e**, soulignant leur capacité à mobiliser **élus**, **conseillers de quartier** et **habitants** investis dans la vie locale.

Il évoque tout d'abord la **réhabilitation de l'îlot Saint-Germain**, ancien site du ministère de la Défense, situé au cœur du quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Ce projet a permis à près de **400 nouveaux habitants** d'emménager début octobre dans les appartements du 10 rue Saint-Dominique, contribuant ainsi à freiner la baisse démographique qui touche l'arrondissement. Cet îlot rénové inclut également un **gymnase municipal**, utilisé par de nombreuses associations et élèves des écoles du 7e, ainsi qu'une **crèche** pouvant accueillir 66 enfants.

Il aborde ensuite le **Projet Constellation**, qui vise à créer un vaste **complexe hôtelier** sur le **boulevard Saint-Germain**. Les travaux, lancés à l'**été 2023**, devraient s'achever en **2027**. Une réunion publique, organisée le **16 octobre 2024**, a permis aux porteurs du projet de présenter en détail le déroulement du chantier.

Jean LAUSSUCQ poursuit avec **le réaménagement de la Pagode**, dont l'ouverture au public est prévue pour l'**été 2025**. Il mentionne également d'autres initiatives achevées ou en cours, notamment le **Carré des Invalides** et la **rénovation du 12 rue Oudinot**.

Dans le cadre de l'opération « Embellir Votre Quartier », la rue Montalembert a été réaménagée avec une jardinière fleurie, remplaçant le projet initial de la Ville de Paris, qui prévoyait de supprimer une bande de stationnement pour planter deux arbres.

La démarche « ***Embellir Votre Quartier*** » s'étend également au quartier des Invalides, où **trois projets majeurs** ont été retenus :

- **L'élargissement du trottoir pair de la rue de Grenelle, entre Casimir Périer et le boulevard des Invalides,**
- **L'élargissement du trottoir impair de la rue de Babylone, entre la rue Monsieur et le boulevard des Invalides,**
- **L'aménagement des abords de l'école élémentaire Las Cases, en lien avec le programme « Rue aux Écoles ».**

Concernant ce dernier, Jean LAUSSUCQ précise que les travaux devraient s'achever au **printemps 2025**. L'objectif est de **renforcer la sécurité autour de l'école** et de **créer un environnement plus agréable pour les enfants** grâce à une aire piétonne, trois jardinières et cinq arbres.

Il rappelle que seuls les projets qui recueillent une majorité d'avis favorables de la part des habitants seront bien mis en œuvre, comme Rachida DATI s'y était engagée. Les autres projets seront abandonnés.

Sécurité

Jean LAUSSUCQ rappelle que **la sécurité constitue une priorité de Rachida DATI**, et que la **lutte contre la délinquance** est un effort quotidien mené en collaboration étroite avec le **commissaire du 7e**, **Monsieur Cyril LACOMBE**, et la **Direction de la Police Municipale de Paris**, sous la responsabilité locale de **Monsieur Daniel DAUPHANT**.

Avec la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques, les dispositifs de sécurité dans le 7e ont été renforcés cette année. Toutefois, Jean LAUSSUCQ souligne que le Champ de Mars, site emblématique de l'arrondissement, reste **un point névralgique de la délinquance** dans le quartier. Il déplore **l'inaction persistante de la Mairie de Paris**, gestionnaire du site, et souligne que Rachida DATI milite pour un **plan de sécurisation global**, en partenariat avec la **Préfecture de Police de Paris**. Ce plan inclurait la création d'une **unité spécialisée de la Police Municipale et une présence continue sur le Champ de Mars**.

Parmi les avancées notables, il mentionne l'installation, en **juin 2023**, d'un **Poste Avancé Mobile de la Police Nationale.** Cet outil facilite les interventions des forces de l'ordre et simplifie le dépôt de plaintes pour les habitants. Il rappelle également que l'entrée en vigueur de **l'Amende Forfaitaire Délictuelle** en **avril 2023**, après avoir été un des grands combats de Rachida DATI, constitue une étape clé dans la **lutte contre la petite délinquance**.

Concernant la sécurité autour de la Tour Eiffel, Jean LAUSSUCQ estime qu'il est essentiel que les agents de la **Société d'Exploitation de la Tour Eiffel** (**SETE**) **puissent contribuer à sécuriser les abords du monument**. Il souligne par ailleurs l'amélioration du **réseau de caméras de vidéoprotection dans le 7e**, qui compte désormais **133 caméras**, faisant de cet arrondissement le mieux équipé de Paris pour **lutter contre les agressions** et les **cambriolages**.

Cependant, il regrette que la proposition de Rachida DATI d'armer la Police Municipale ait été rejetée par Anne HIDALGO, une décision qu'il attribue à une idéologie déconnectée des réalités du terrain.

Enfin, Jean LAUSSUCQ insiste sur le **rôle quotidien des agents de la Police Municipale**, qui interviennent pour réguler les débordements sur l'espace public, qu'il s'agisse de chantiers mal tenus, de nuisances sonores ou des terrasses éphémères. Pour être plus efficaces et mieux protégés, ces agents ont besoin de **moyens accrus**, tant en **effectifs** qu'en **équipement**, une demande que Rachida DATI continue de porter avec détermination.

Terrasses éphémères

Jean LAUSSUCQ rappelle que les terrasses estivales, initialement créées dans l'urgence en 2021, pour soutenir l'activité économique durant la crise sanitaire, font désormais partie intégrante du paysage parisien.

Cependant, il souligne que les abus liés à l'exploitation de certaines terrasses estivales viennent perturber la **tranquillité des riverains**, une **priorité essentielle** pour Rachida DATI.

Il précise qu'en 2024, la Police Municipale a dressé **94 procès-verbaux** pour **nuisances** ou **infractions** liées aux terrasses, contre 228 en 2023, témoignant ainsi d'une **amélioration**

notable. **La mairie adopte une position stricte en refusant les projets non conformes et en s'opposant systématiquement à toute autorisation supplémentaire pour les établissements récidivistes.**

Cette approche ferme traduit l'engagement de Rachida DATI à préserver la qualité de vie et le calme des habitants du 7e arrondissement.

Le Grand Palais Ephémère

Jean LAUSSUCQ évoque ensuite le cas **du Grand Palais Éphémère**, initialement installé pour accueillir les événements grand public ainsi que les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il souligne que, bien que toutes les installations liées aux JOP aient désormais été démontées, **l'entreprise GL Events exerce un lobbying intensif pour prolonger sa présence sur le site**. Jean LAUSSUCQ rappelle ici la vive opposition de Rachida DATI et de l'ensemble des élus du 7e s'agissant de l'occupation prolongée du site. Cette démarche rencontre également des critiques de la part de la Réunion des Musées Nationaux (RMN).

Depuis septembre, la Réunion des Musées Nationaux a pris position en contestant un calendrier jugé flou et trop étendu, lequel pourrait reporter le départ de GL Events jusqu'en juin 2025. Une perspective que Rachida DATI et la RMN ne jugent pas acceptable.

Rachida DATI s'est personnellement assurée qu'un audit indépendant, portant sur ce calendrier, soit réalisé par la Réunion des Musées Nationaux. Aussi, un audit est actuellement en cours pour établir un calendrier précis, conformément au cahier des charges : démonter la structure pour la reconstruire ailleurs. Bien que la démolition soit envisagée en dernier recours, un marché pourrait être passé à cette fin, si nécessaire. Par ailleurs, la Ville de Paris et la RMN se sont engagées à objectiver ce calendrier et à rejeter toute demande de prolongation.

De plus, lors du dernier comité de pilotage, un consensus s'est dégagé pour signifier à GL Events de renoncer à leur projet de prolongement. Les travaux de démolition devraient débuter au premier trimestre 2025, avec une volonté claire de ne pas laisser le site se transformer en un espace problématique, à l'image de ce qu'avait été autrefois le « Mur pour la Paix ».

Famille/Enfants

Jean LAUSSUCQ met en avant l'engagement de Rachida DATI à **transmettre les traditions et les valeurs intergénérationnelles** en proposant des événements de qualité **à destination des familles du 7e**.

Il souligne notamment la participation des enfants du 7e à la **cérémonie du 11 novembre**, où **80 élèves ont interprété la Marseillaise**, incarnant à la fois la **mémoire collective** et le **lien entre les générations**.

L'accès à la culture est également une priorité pour Rachida DATI, qui considère cet enjeu comme essentiel. Dans cette optique, elle a lancé le **Salon du Livre de la Jeunesse**, inauguré

le **4 décembre**. D'autres initiatives viennent enrichir cette démarche : une **Parade de Noël** qui s'est déroulée le **12 décembre** et des **visites de l'Assemblée nationale programmées en 2025**, visant à **éveiller la citoyenneté** et **l'engagement des élèves** dès leur plus jeune âge.

Affaires sociales

Jean LAUSSUCQ souligne que **la lutte contre le harcèlement scolaire et numérique constitue une priorité majeure pour Rachida DATI**.

Dans ce cadre, une réunion a été organisée en **février 2024** par la Mairie du 7e, réunissant **parents, établissements scolaires et forces de l'ordre** pour aborder la **problématique du harcèlement**, tant à l'école que sur les plateformes numériques. Cette initiative témoigne de l'engagement à agir collectivement pour protéger les élèves et leur offrir un environnement éducatif sûr et respectueux.

En parallèle, la Mairie s'attache à **renforcer les opportunités éducatives et culturelles**. Parmi les actions phares, elle a organisé une **grande parade de Noël** et prévoit **des visites de l'Assemblée nationale pour les élèves du 7e.**

Rachida DATI aspire à ce que ces initiatives contribuent à **l'éveil citoyen des jeunes**, en leur permettant de **se familiariser avec les institutions de la République** et de **s'approprier les valeurs démocratiques** qui les fondent.

Evènements

Jean LAUSSUCQ souligne que Rachida DATI s'engage tout au long de l'année à **proposer une riche variété d'activités pour tous les habitants du 7e**.

À l'occasion de cette année olympique, la Mairie du 7e a accueilli une **exposition dédiée à Pierre de Coubertin**, père des Jeux Olympiques modernes et ancien résident du 7e, retraçant l'origine et l'histoire de cet événement emblématique.

Par ailleurs, en partenariat avec **Olivia RECASENS**, le cycle des « ***Mardis de la Science*** » a permis aux habitants du 7e de rencontrer des scientifiques de renom dans le cadre de conférences-débats enrichissantes, favorisant ainsi le dialogue entre science et société.

Rachida DATI a également porté des initiatives culturelles marquantes, comme le **Salon du Livre du 7e**, le **Festival du 7e** avec ses projections, ou encore les **vernissages des expositions organisés dans la galerie Béatrice Hodent de Broutelles**, contribuant à animer la vie artistique et intellectuelle de l'arrondissement.

Solidarité

Jean LAUSSUCQ rappelle que la Mairie du 7e met en œuvre de nombreuses **actions de solidarité** pour répondre aux besoins de ses habitants. Parmi ces initiatives, des **permanences** sont organisées en collaboration avec le **Défenseur des Droits** et **l'ADIL**, ainsi qu'avec **les élus en charge du logement et de la solidarité**. Le **Centre d'Action Sociale, avec la présence**

dans les locaux de la Mairie du 7e de l'Espace Parisien des Solidarités, joue également un rôle central dans cet accompagnement.

Il souligne également les efforts spécifiques **en faveur des seniors**, visant à permettre à chacun de bien vieillir dans le 7e. À ce titre, la **Semaine Bleue**, qui s'est tenue au début du mois d'octobre, a proposé une multitude d'activités dédiées aux seniors, telles que des formations au numérique, des parties de scrabble, des séances d'activité physique et des ateliers sur la nutrition. Ces événements se sont déroulés à la Mairie du 7e et à la Maison de la Vie Associative, dans une ambiance conviviale et enrichissante.

Enfin, Jean LAUSSUCQ rappelle l'engagement de Rachida DATI en faveur des **militaires blessés** et des **familles endeuillées des Armées françaises**. Cet engagement s'est concrétisé par un **partenariat conclu entre la Mairie du 7e et le Gouverneur Militaire de Paris**, permettant de **récolter des fonds** pour soutenir ces héros et leurs proches.

Exécution des budgets

Jean LAUSSUCQ souligne l'engagement constant de Rachida DATI pour **optimiser l'utilisation des crédits** négociés auprès de la Mairie de Paris.

Il rappelle que **la gestion budgétaire du 7e est un modèle d'efficacité**, avec un **taux d'exécution record de 97,14 % en 2024**. La Mairie veille à utiliser ces fonds de manière judicieuse, en finançant des projets pertinents et en garantissant le bon fonctionnement des équipements publics, dans l'intérêt de tous les habitants du 7e.

Questions-réponses

Question d'un riverain :

Depuis plusieurs années, des nuisances sont constatées au niveau de l'angle Université/avenue de La Bourdonnais. Peut-on les empêcher ?

- **Réponse de René-François BERNARD** : Il rappelle que la fermeture de la rue de l'Université a permis de réduire le trafic lié à des activités illicites. Cependant, le problème persiste avec la stagnation des bus et l'adresse qui circule sur les réseaux touristiques.
- **Réponse de Bastien BERTELS :** Il est prévu d'intensifier les contrôles de la Police Municipale pour limiter ces nuisances.

J'avais demandé aux tour-opérateurs d'arrêter de fournir cette adresse comme point de rendez-vous. Pourquoi continuer à indiquer cet endroit à l'entrée de la Tour Eiffel ?

- **Réponse de René-François BERNARD** : il prévoit qu'un immeuble situé au bout de la rue de l'Université figure partout comme adresse, et il y a un trafic qui s'y déroule. Le commissaire est saisi, une réponse est attendue. Par ailleurs, Rachida DATI avait évoqué la question de l'enceinte de la Tour Eiffel et avait écrit au Ministre de l'Intérieur. La suppression du mur d'enceinte, bien que bénéfique sur certains points, pose aussi des problèmes : ces murs servaient de cibles potentielles.

- **Réponse de Jean LAUSSCUQ :** Jean LAUSSCUQ rappelle qu'il y a un désaccord avec le Préfet de Police sur ce sujet. Selon lui, la doctrine fixée en 2016 reste valable. L'audit que la Mairie du 7e a voulu réaliser incluait la question de la barrière de verre, mais le préfet considère que cette barrière est l'outil adapté pour sécuriser le site. Cependant, cette barrière créée des insécurités. Le vrai sujet sur lequel nous souhaitons avancer concerne la Police Municipale sur le site, des contrats de sécurité privée avec la ville, et l'installation de caméras.

Question d'un riverain :

Quelle est la doctrine de la Ville de Paris vis-vis de la mobilité sur le pont d'léna ?

- **Réponse de René-François BERNARD** :

La situation est devenue insoutenable depuis la fermeture du pont d'léna. Bien que la Maire de Paris ait affirmé que tout s'était bien déroulé pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il est évident que cette période n'a été qu'un répit temporaire. Désormais, nous subissons les conséquences d'une gestion urbaine inadaptée, rendant la vie de citadin de plus en plus difficile dans une ville qui, aujourd'hui, peine à fonctionner correctement. Paris manque d'un plan de circulation cohérent. De plus, la Ville de Paris ne dispose d'aucun outil pour évaluer les reports de circulation. Le programme de Rachida DATI mettra l'accent sur la restauration d'une hiérarchie claire entre les usagers de la route : cyclistes, piétons et automobilistes. Aujourd'hui, cette hiérarchie est déséquilibrée, au détriment des piétons, qui sont pourtant les usagers les plus vulnérables.

Question d'un riverain :

Y-a-t-il un problème de sur tourisme à Paris ?

- **Réponse de Jean LAUSSUCQ :**

Oui, la question du sur tourisme à Paris est un sujet d'actualité. Paris accueille près de 50 millions de touristes par an, ce qui soulève des défis environnementaux et budgétaires. Par exemple, sur le Champ-de-Mars, des arbres sont abattus parce qu'ils subissent un stress hydrique dû au piétinement excessif de leurs racines. Jean LAUSSUCQ rappelle que la majorité municipale se repose beaucoup sur les recettes touristiques pour compenser la mauvaise situation financière de la Ville, bien que ces recettes soient obtenues sans une réelle réflexion sur leurs impacts. Ce sujet, déjà débattu en 2020, reste pertinent aujourd'hui. Le groupe « Changer Paris » organise une conférence le 11 décembre au Café Français, place de la Bastille, pour nourrir les propositions de leur programme en vue de 2026.

Question d'un riverain :

Que se passe-t-il concernant les boutiques de souvenirs parisiens qui prolifèrent, en lien avec la fermeture des terrasses ?

- **Réponse de Marguerite CHEVREUL :**

Pour interdire un commerce, il faut qu'il soit totalement dominant dans une zone, ce qui n'est pas encore le cas. La Mairie du 7e organise des marches de quartier pour repérer les débordements, et faire intervenir la Police Municipale lorsque cela est jugé nécessaire. Cependant, malgré les amendes, ces commerces réinstallent régulièrement leurs installations. C'est un défi constant lié au sur tourisme et au manque d'effectifs de la Police Municipale.

Question d'un riverain :

Certaines copropriétés de taille intermédiaire disposent encore de chaudières au gaz. Bien qu'il soit obligatoire d'interroger la CPCU, celle-ci ne propose rien si le seuil de 100 n'est pas atteint. Que peut-on faire dans ce cas ? Est-il possible de faire modifier ce seuil ?

- **Réponse de Jean LAUSSUCQ :**

C'est une bonne idée qui s'inscrit dans la déclinaison parisienne d'une obligation nationale. Le plan d'accès au réseau de chaleur de Paris impose de recourir à la CPCU, mais cette dernière ne cible pas les petites copropriétés, en raison du coût que cela engendrerait pour elle. Une solution consiste à réunir plusieurs copropriétés pour dépasser le seuil de 99 et ensuite engager un dialogue avec la CPCU.

Question d'un riverain :

Les bus pour boîtes de nuit qui circulent sont-ils un problème écologique ? Et peut-on verbaliser plus souvent les boutiques de souvenirs problématiques ?

- **Réponse de Marguerite CHEVREUL :**

Le problème pour les boutiques de souvenirs, c'est que l'amende actuelle n'est pas assez dissuasive et son montant ne dépend pas de la Mairie du 7e. Par le passé, par exemple, la situation avait montré que les terrasses illégales préféraient payer les contraventions plutôt que de les désinstaller, car cela leur coûtait moins cher que de se conformer aux règles.

- **Réponse de Jean LAUSSUCQ :**

Sagissant des bus, la Mairie du 7e va vérifier si cela relève du code du commerce ou d'une autre réglementation.

Remarque générale :

Il faudrait appliquer un principe de proportionnalité entre la nuisance causée et les bénéfices retirés. Pour les bus, on pourrait envisager soit de rendre leur véhicule insonorisé, soit de les contraindre à suivre un circuit prédéfini.

Question d'un riverain :

Pourquoi les problèmes constants (circulation, feux, fils électriques) au carrefour Duroc côté 7e ne sont-ils pas résolus, et pourquoi cet espace ne fait-il pas partie du projet Embellir votre quartier ?

- **Réponse de René-François BERNARD :**

L'intégralité du carrefour Duroc ne fait pas partie du projet EVQ, car il relève de la confluence de plusieurs organisations et ne peut donc être financé par le budget EVQ. Les lenteurs s'expliquent par de nombreux chantiers déjà en cours : la dalle du métro, le programme gaz et le Plan vélo. Nous avons sollicité la responsable du programme vélo pour accélérer la finalisation et obtenir l'accord de la Préfecture de Police, afin de terminer les travaux au plus vite malgré l'embargo en vigueur.

Question d'un riverain :

Quels sont les problèmes rencontrés sur les pelouses des Invalides, notamment en été ?

- **Réponse de Jean LAUSSUCQ** :

Le problème aux Invalides ne réside pas tant dans l'insécurité, mais plutôt dans la propreté. La forte fréquentation, entre le tourisme et la gare, génère de nombreux défis. Les activités comme le sport et les pique-niques sont fréquents, bien que le sport y soit interdit. Il y a déjà suffisamment de problèmes publics sur place. Cependant, il existe des divergences avec l'inspectrice des sites et l'architecte des bâtiments de France, ce qui complique les initiatives. Installer une sanisette dans la perspective des Invalides est un défi, bien que nécessaire. Nous avons réussi à en installer sur le Champ-de-Mars malgré la complexité du site, ce qui nous donne espoir de pouvoir en installer également aux Invalides, notamment lorsque l'aérogare sera en travaux, les travaux de curage ayant déjà commencé. En ce qui concerne les déchets, Rachida DATI est favorable à l'ajout de poubelles supplémentaires. Nous avions déjà installé des poubelles solaires avec succès. Cependant, il y a également un problème de civisme. En été, les Invalides sont nettoyés tous les matins à 6h, mais deux ou trois heures plus tard, l'endroit est déjà sale. Il est donc nécessaire d'appliquer une verbalisation plus stricte et efficace sur le site.